



Commune des Bouchoux

Conseil Municipal du 25 septembre 2015 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, Jacques COLIN, Jean-Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRECARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Armand PERRIER.

Excusés: Isabelle HEURTIER, excusée avec pouvoir à Magali HENROTTE
René COLLIGNON, excusé avec pouvoir à Jérôme GRECARD

Présence de Patricia MURTIN

Ouverture de séance à 20 h 47

Secrétaire de séance : Patrick ABRAHAM

Isabelle Heurtier est excusée. Elle représente la commune à une réunion d'informations à Choux sur les Communes Nouvelles. Un point sera fait lors du prochain conseil municipal.

1-Approbation du Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2015

Approuvé à l'unanimité des présents sans remarque.

2- Bilan de la première année de fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes

Le bilan a été présenté par Zoé Boujard, Livia Laurent, Rémi Mermet Guyenet, Victor Mermet Maréchal, Valentin Grenard, Sarah Delbos, Stéphane Perrier.

En préambule, le conseil municipal des jeunes a remercié la commission jeunesse et Jérôme Grenard pour avoir été à leur côté tout au long de l'année.

Présentation des actions 2014-2015 :

- Ouverture de la Planque
- Organisation du 1^{er} jour de la nuit
- Décorations de Noël
- Retransmission du tournoi des VI nations
- Soirée théâtre du 03 juillet 2015
- Stage « Retour de manivelles » du 20 au 26 juillet 2015
- Stand de crêpes fête du 15 août 2015

Le bilan financier est de 333 € de bénéfice.

Projet des actions 2015-2016 :

- Retransmission des matchs de la France pendant la coupe du monde de Rugby (uniquement le week- end),
- Organisation du 2^{ème} jour de la nuit le 10 octobre 2015 (pique nique et animation sur la constellation et la mythologie),
- Animation pour Halloween le 31 octobre 2015 (soupe populaire déguisée),
- Animation « partage un livre » au printemps,
- Mise en place d'une aide aux devoirs,
- Rencontre avec Denis Bepoix pour la remise en place du cinéma aux Bouchoux,
- Acquisition de matériel : une armoire à clé pour le matériel
Projet de changement de fenêtres
Un babyfoot,
- Réalisation d'un panneau photos pour les vœux du maire,
- Participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Suite à cette présentation, Jérôme Grenard a félicité Sarah Delbos, maire du Conseil Municipal des Jeunes et toute son équipe pour ce travail accompli tout au long de cette année.

3- Extension de la régie communale

Une extension de la régie communale est proposée afin de gérer les recettes des diverses manifestations du conseil municipal des jeunes. Cette extension est approuvée à l'unanimité (11 voix).

Afin de gérer celle-ci, la nomination d'un mandataire est nécessaire. La candidature de Jean-Marc Delbos est approuvée à l'unanimité (11 voix). Il sera nommé par arrêté du maire.

4 – Recensement 2016 : recherche d'un agent recenseur

La candidature de Mme Bernadette Hansberger a été déposée en mairie.

Le conseil municipal par 10 voix pour et une abstention (Bernard Hansberger) accepte la candidature de Bernadette Hansberger. Elle sera nommée par arrêté du maire.

5 – Convention de mise à disposition de la parcelle ZD 213

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention de mise à disposition de la parcelle ZD 213 d'une part à Sophie Pavoux et d'autre part à Marjolaine Grosjean pour leurs activités maraîchères « Faut qu'ça pousse ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature des deux conventions pour une durée de 4 ans à compter du 25 septembre 2015.

6 – Droit de préemption urbain : Vente Jacquenod AB 98

A l'unanimité des présents (11voix), la commune décide de ne pas user de son droit de préemption sur cette parcelle.

7 – Création d'une commission marché et désignations des placiers

Pour le fonctionnement du marché hebdomadaire, il est nécessaire de créer une commission Marché et de désigner des placiers.

A l'unanimité des présents (11 voix), le conseil municipal approuve la proposition de composition de la commission à savoir : Sophie Le Pavoux, Marjolaine Grosjean, Florian Westphale, Patrick Abraham, Jean Marc Delbos, Jacques Colin. Sophie Le Pavoux et Marjolaine Grosjean sont désignées à la fonction de placier.

8 – Tarification de la location des emplacements de garages dans le bâtiment communal

Jérôme Grenard présente des différentes modalités de location (à l'année, baux de durée de six mois) des emplacements de garages dans le bâtiment communal.

A l'unanimité des présents (11 voix), le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location.

9- Extinction de l'éclairage public bilan

L'éclairage public est éteint au village depuis le 15 mars.

Les habitants ont été sollicités pour connaître leur avis sur la pérennisation de cette opération. Les avis reçus en mairie sont partagés.

Après débat, il est décidé, à l'unanimité, de maintenir l'extinction de l'éclairage public dans le village.

Par 10 voix pour et une abstention (Armand Perrier), les horaires suivants sont validés :

Heures d'été (du 01/04 au 31/08) extinction de 23 h à 6 h

Heures d'hiver (du 01/09 au 31/03) extinction de 23 h à 5 h30

Un bilan des économies réalisées sera prochainement présenté.

Des cellules de détections extérieures seront installées à la salle polyvalente.

Questions diverses :

-Accueil des réfugiés :

Lecture est faite de la lettre du Ministre de l'Intérieur sur les modalités d'accueil (prise en charge de l'Etat des frais d'hébergement, versement d'allocations etc...). De nombreux documents ont été adressés à la commune. Il est décidé que l'ensemble du dossier sera adressé à chaque conseiller pour lecture.

-Devenir du presbytère :

Ce dossier est suivi par la commune à titre d'information car n'étant pas propriétaire, la décision ne lui appartient pas. Ce bâtiment est propriété du diocèse. Bernard Hansberger fait état de l'avancement du dossier. Ce bâtiment a été estimé à 60 000 €.

Des contacts ont été pris avec l'OPHLM pour éventuellement une réhabilitation du bâtiment dans l'objectif d'accueillir des personnes âgées non dépendantes avec un prix de vente à l'euro symbolique. Un couple a fait une proposition (40 000 €) avec un projet d'installation d'une activité de potiers. Bernard Hansberger tiendra informé le conseil de l'avancement du dossier

-Bilan des commissions :

La Commission finances s'est réunie le 21 septembre pour faire un point financier.

Fin octobre, une simulation financière complète sera réalisée jusqu'à la fin janvier (date butoir du remboursement de l'emprunt pour le lotissement de 245 000 €).

Commission voirie :

Deux travaux d'urgence sont à réaliser sur le secteur de la Burne, et sur la Roche. Sans travaux, le déneigement sera difficile. Coût : 6 400 €.

La commission travaille sur les conventions de déneigement.

Jérôme Grenard informe que le contrat de Patrick Clément pour les prestations de déneigement a été renouvelé pour la saison d'hiver 2015-2016.

Commission agriculture :

Un travail a été réalisé pour la rédaction de la convention de mise à disposition du terrain avec l'activité de maraîchage « Faut qu' ça pousse ».

Commission bâtiment :

Bâtiment de la poste : il est nécessaire de réaliser les travaux de chauffe-eau dans les appartements (inscrit au budget 2015).

Salle polyvalente : réparation urgente sur le toit (plaques à remplacer), réalisation de la mise aux normes du système d'alarme.

Suite aux dépenses urgentes en voirie, il est décidé de financer les travaux de voirie avec la somme prévue au budget pour effectuer la réparation sur la cheminée de l'église (opération repoussée en 2016).

Mise en place de deux containers supplémentaires à Désertin :

Une convention tripartite (commune, communauté de communes, SICTOM) doit être signée pour la mise en place de deux containers supplémentaires à Désertin.

Ce point n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour, une délibération ne peut pas être prise.

Cependant un accord de principe est approuvé par l'ensemble du conseil.

Une délibération autorisant la signature de la convention sera présentée au conseil du mois d'octobre.

Journées de Cohésion pour les élèves de 6^{ème} du Collège du Pré Saint Sauveur

La ferme au chapeau vert accueillera 160 élèves de 6^e qui seront répartis sur 3 jours. Ils doivent également se rendre aux serres de maraîchage (Faut qu'ça pousse). Il est décidé de prêter la salle à titre gratuit, si en cas de pluie, les élèves avaient besoin d'une solution d'abri. Une convention sera rédigée avec un référent notamment pour le nettoyage de la salle. Patrick Abraham suit le dossier.

Réunions :

Réunion comité de pilotage pour la gestion des cours d'eau des bassins versants de la Bienne et de l'Orbe par le PNRHJ : **Jérôme Grenard**

Inauguration de la place Maurice Millet aux Moussières : **Jérôme Grenard, Isabelle Heurtier, Jean-Marc Delbos**

Assemblée générale de Haut Jura ski le 24 octobre 2015 : **Jacques Colin**

Informations diverses :

Magali Henrotte informe que, suite à la loi Notre votée le 8 août 2015, les présidents de syndicats ne peuvent plus percevoir d'indemnités.

La Loi Notre, publiée au JO le 8 août 2015, a prévu le principe du bénévolat des fonctions de délégués des EPCI. La Présidente du SIVOS ne percevra plus, à compter de cette date, l'indemnité de 160.60 €

Le rapport annuel du SYDOM est à disposition en mairie.

Lecture du courrier de Françoise Berroy pour un différend avec les voisins : Jérôme Grenard et des membres de la commission voirie rencontreront les personnes concernées.

Lecture du courrier de Thierry Jeantet demandant l'acquisition de la partie du chemin rural des Blondans. Cette demande sera étudiée par la commission voirie.

Remerciements de randonneurs (38) ayant apprécié la mise à disposition de l'abri ouvert sur le terrain de jeux (ancienne cabane des jeunes)

Remerciements au CCAS de la part de Mme Richard Briquet pour la participation aux frais de cantine.

Remerciements de l'association retour de manivelles pour l'accueil en juillet.

La prochaine séance du conseil aura lieu le **30 octobre 2015 à 20 heures**

La séance est levée à 00h40

M. HENROTTE

